

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
MRC de Pierre-De Saurel
Province de Québec

AVIS PUBLIC

Citation d'un immeuble patrimonial pour la propriété située au 300G, Île de Grâce (Lot 4 799 192 au cadastre du Québec)

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement n° 582-2024 a été adopté concernant la citation à titre **d'immeuble patrimonial de la maison d'Henri Letendre** sise au 300G, Île de Grâce (Lot 4 799 192 du cadastre du Québec) par le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue à la salle du conseil le 2 avril 2024.

Une séance du *Comité local du patrimoine* se tiendra le **25 avril 2024 à 18 h 30** à la salle du Conseil, située au *Centre de services municipaux*, 1685, chemin du Chenal-du-Moine, conformément à l'article 130 de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Toute personne intéressée à la citation de l'immeuble patrimonial visé par l'avis pourra faire ses représentations.

AVIS PUBLIC est également donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau de la municipalité, au 1685, chemin du Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel, ce 8^e jour d'avril 2024.



Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et greffier-trésorier